

## Proposition de prairies pour gestion agricole

Angoulême, le 27 février 2023

Madame, Monsieur,

Le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle Aquitaine est propriétaire sur la commune de Lachaise dont certaines parcelles sont en cours de restauration en prairie et recherche un agriculteur en mesure de faucher cette surface.

<b>Propriétaire :</b>	CEN Nouvelle Aquitaine
<b>Usage exigé :</b>	Fauche (Cf. cahier des charges ci-dessous pour les dates), pâturage envisageable à l'avenir sous réserve de la mise en place d'aménagements pastoraux (clôtures, abreuvement)
<b>Bâtiments :</b>	Absence de bâti
<b>Descriptif et historique des parcelles :</b>	Parcelle en nature de prairie dans les années 1990 puis plantées en peupliers vers 1996. Les peupliers ont été exploités en 2021, les souches arasées en 2022, le broyat exporté et les parcelles ressemées en novembre 2022 (mélange principalement composé de fromental, fétuque des prés, flouve odorante, houlque laineuse, pâturin, agrostis stolonifère, 1 espèce de fabacées)
<b>Parcelles</b>	Cf. Liste ci-après
<b>Surface :</b>	6,5 ha dont 5 ha environ en prairie, le reste en boisement bordant les prairies ou zones humides
<b>Zone de protection particulière :</b>	Zone Natura 2000
<b>Informations complémentaires :</b>	Les parcelles seront confiées via un prêt à usage sur bien foncier dans un premier temps puis un bail rural à clauses environnementales Surface pouvant être déclarée à la PAC et éligible aux mesures agro-environnementale et climatiques

### Principaux engagements à respecter :

Conserver la prairie naturelle : Absence de retournement  
Absence de fertilisation  
Absence de traitements phytosanitaires  
Pas de modification des éléments paysagers (cours d'eau, lisière boisée, haie, zones humides ...), pas de drainage  
Date de fauche au 15 juin

En 2023, un broyage sélectif sera réalisé par une entreprise sur les éventuels rejets de peupliers. Les premières années, la date de fauche pourra être avancée pour lutter si de nouveaux rejets sont constatés.

### Localisation, Accès :

*Se référer aux cartes en Annexes.*

Accès par des chemin ruraux. Des ponts permettent de traverser le bief et le bras de décharge. Un passage à gué permet de traverser le ruisseau des fontaines blanches.

### Références cadastrales :

Commune	Section	N° Parcelle	Surface cadastrale (ha)	Commune	Section	N° Parcelle	Surface cadastrale (ha)
Lachaise	B	289	0,092	Lachaise	B	410	0,218
Lachaise	B	290	0,477	Lachaise	B	411	0,227
Lachaise	B	291	0,483	Lachaise	B	412	0,265
Lachaise	B	292	0,152	Lachaise	B	413	0,244
Lachaise	B	393	0,188	Lachaise	B	415	0,219
Lachaise	B	394	0,4332	Lachaise	B	416	0,245
Lachaise	B	396	0,266	Lachaise	B	417	0,204
Lachaise	B	397	0,402	Lachaise	B	418	0,161
Lachaise	B	398	0,317	Lachaise	B	420	0,225
Lachaise	B	399	0,173	Lachaise	B	809	0,2
Lachaise	B	400	0,09	Lachaise	B	810	0,078
Lachaise	B	402	0,083	Lachaise	B	847	1,0829
<b>Total</b>							<b>6,5251 ha</b>

Les candidatures sont à adresser par mail de préférence au Conservatoire d'espaces naturels à :

**Carole Violon**  
**Chargée de missions territoriales**  
**CEN Nouvelle Aquitaine**  
05 45 90 39 70 - 06 46 19 44 81  
46, rue Québec - 16000 Angoulême  
[c.violon@cen-na.org](mailto:c.violon@cen-na.org)

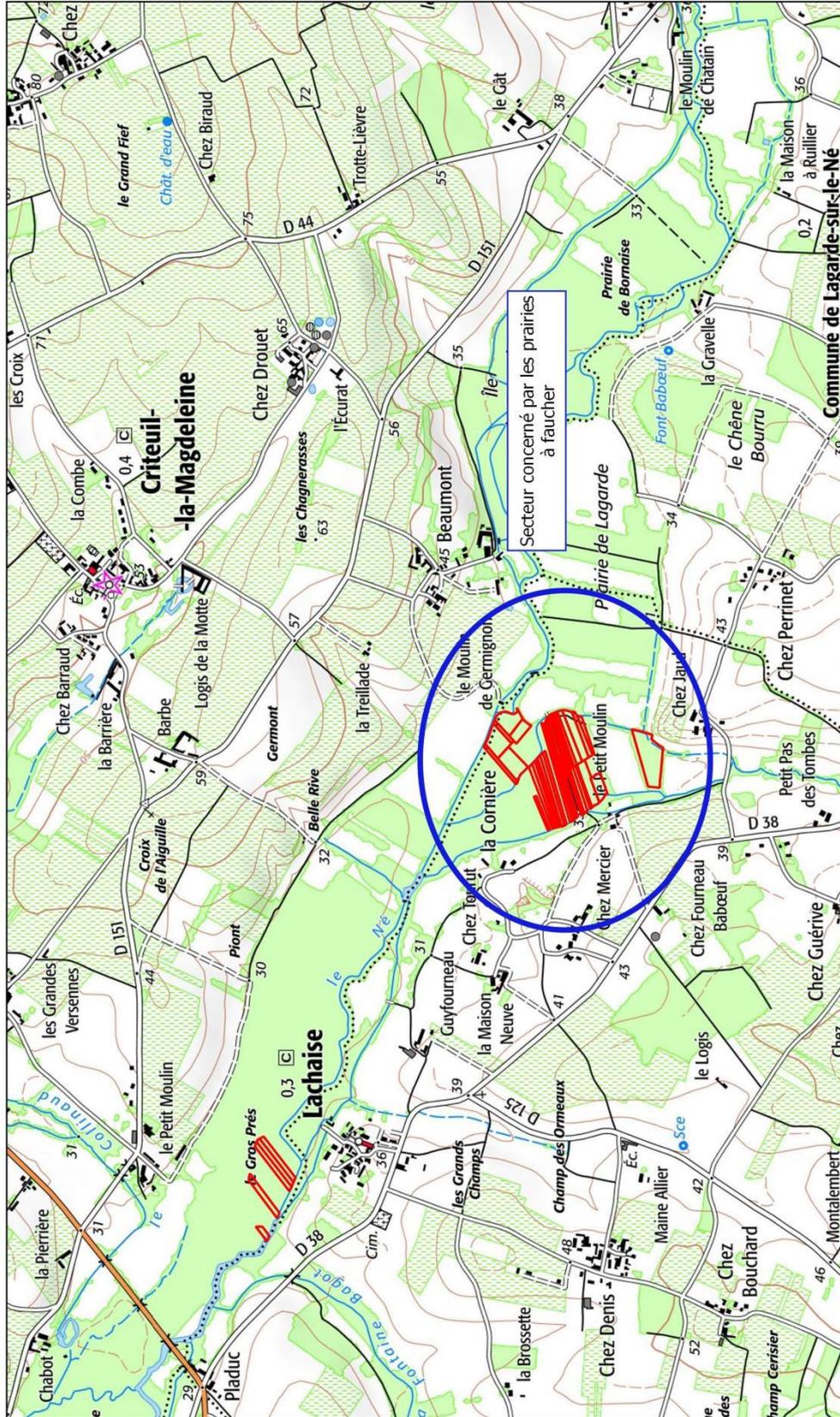
## Candidature à envoyer avant le 31/03/2023

La commission d'attribution des parcelles s'appuiera sur les critères suivants pour motiver son choix d'attribution :

- **Jeune Agriculteur** : installation ou consolidation du parcellaire d'un jeune agriculteur.
- **Regroupement foncier** : amélioration de la fonctionnalité de l'îlot, cohérence du parcellaire.
- **Soutien à la stabilité économique de l'exploitation** : caractère « vital » de la parcelle.
- **Agriculteur local** : exploitant ayant son siège à proximité et/ou exploitant des terrains à proximité et ayant les compétences adaptées à l'exploitation de la parcelle.
- **Succession familiale**: enfants, associés...
- Agriculture biologique.
- Professionnel, associatif portant un projet avec une approche agricole ou particulier.

## Cartes de localisation

Réalisation : DSI / CEN Nouvelle-Aquitaine (08/02/2023)



Source : Scan 25 (IGN)

 Parcelles CEN NA

0 250 500 m



## Iles et prairies de la vallée du Né

Lachaise



Source : BD Ortho

- Parcelles CEN NA
- chemin de terre
- chemin stabilisé
- route goudronnée
- prairie
- \* passage à gué
- F pont
- Cours d'eau



## Fiche de candidature

Date de la demande :

Demandeur		Entreprise	
Nom		Structure juridique	
Prénom		Année d'installation *	
Date de naissance		Régime de l'exploitation	Installation / JA
Téléphone			Croisière
Mail		Adresse du siège d'exploitation	
Adresse domicile		Nombre de salariés	
Profession principale		Nombre associés	
Profession secondaire		Identité et âge des associés	
Remarques :			
Nature du projet (conforter un îlot existant, installation, relocaliser l'exploitation, ...) :			
(*) détailler si projet d'installation et joindre le projet d'installation			

Caractéristique de l'exploitation			
UTH		Mode de production	biologique ; conventionnel ; HVE ; conservation
SAU		Contrat MAE	oui ; non ; surface engagée : ha
SCOP		UGB totaux	
SFP		Précisions	

**Détail des abréviations :** UTH = *Unité de Travail Humain*, SAU = *Surface Agricole Utile*, SCOP = *Surface en Céréales Oléo Protéagineux*, SFP = *Superficie Fourragère Principale*, HVE = *Haute Valeur Environnementale*, MAE = *Mesures Agro-Environnementales*, UGB = *Unité de Gros Bétail*

Détails de la SAU			
Prairies permanentes (PP)		Vigne	
Prairies temporaires (PT)		Céréales	
Maraichage		Maïs	
Jachère		Autres	
Surface total en propriété		Surface totale en fermage	
Surface exploitée d'un bailleur public (organisme, ha, localisation)			
Communes concernées par votre SAU :			

Type de production animale			
Espèces	Nombre mère	nombre total	
Bovins viande			
Bovins lait			
Equins			
Ovins			
Caprins			
Autre :			

Argumentation du candidat et information complémentaires :

--